

Thème : Les vertus

Le mot vertu vient du latin « vir » qui désigne l'être humain de sexe masculin. La vertu est donc **théoriquement la qualité propre d'un être humain : ce qui le caractérise et le différencie, ce qui le rend apte à remplir sa fonction.** La doctrine de la vertu a été créée par les philosophes grecs (Platon, Aristote, ...) puis reprise et développée par le judaïsme et le christianisme. **Le sens du mot vertu s'est ainsi logiquement réduit à celui de force morale et le christianisme a ajouté les vertus théologiques que sont la foi, l'espérance et la charité.** Plus précisément, on peut trouver aujourd'hui la définition suivante : **« La vertu est une disposition habituelle et ferme à faire le bien »** (Catéchisme de l'Église Catholique 1803) , définition normalement applicable uniquement aux vertus morales.

Par analogie avec celle-ci, si l'on veut rester général, on peut donc proposer : « La vertu est aussi une disposition habituelle et ferme à atteindre le vrai dans un domaine donné » , définition applicable aux vertus intellectuelles.

On dénombre cinq vertus intellectuelles : l'intelligence, la science, la sagesse, l'art et la prudence. Les vertus morales et les vertus intellectuelles sont regroupées sous le terme de vertus humaines. Elles sont acquises par l'éducation, par la pratique, par la volonté et par la persévérance. Elles se réfèrent à l'homme. Par contre, les vertus théologiques, c'est à dire les vertus qui ont Dieu lui-même pour objet, sont infuses. Pour un chrétien c'est Dieu qui les répand dans l'âme de l'homme. Même si elles sont un don de Dieu, il faut savoir le faire fructifier. Pour en savoir plus sur les vertus [théologiques](#) , apprendre l'histoire de la définition des vertus [cardinales](#) ou lire les textes de [Jean Paul II](#) sur les vertus cardinales cliquez sur les mots correspondants on sur les boutons en haut de la page.

Saint Ambroise (environ 340-397) dans « De officiis ministrorum » est le premier auteur chrétien à fixer la liste des vertus cardinales : la tempérance, la justice, la prudence et la force. Le mot cardinale vient du latin cardo , « le gond ». C'est autour de ces vertus que pivotent toutes les autres comme autour d'un gond.

A son tour, Saint Augustin (354-430) dans un ouvrage intitulé « DES MOEURS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET DES MOEURS DES MANICHÉENS » , au chapitre XV nous donne ce qu'il appelle une définition chrétienne des quatre vertus cardinales. Le texte constitue une synthèse entre les vertus cardinales et les vertus théologiques.

« Si la vertu est le chemin du bonheur, que peut être la vertu sinon amour souverain pour Dieu ? Quand donc on dit qu'elle est quadruple, je crois qu'on l'entend des divers états de cet amour. Ces quatre vertus, plaise à Dieu que leur efficacité soit dans tous les Cœurs, comme leurs noms sont dans toutes les bouches ! — Voici comme je les définis sans hésiter: **La tempérance, c'est l'amour se donnant tout entier à l'objet aimé; la force, c'est**

l'amour supportant tous les maux à cause de l'objet aimé; la justice, l'amour soumis au seul objet aimé, et par suite régnant sur tout le reste avec droiture; enfin, la prudence, c'est l'amour faisant un choix judicieux de ce qui peut lui être utile à l'exclusion de ce qui peut lui être nuisible . Et cet amour, nous avons dit que ce n'est pas l'amour de n'importe quel objet, mais uniquement l'amour de Dieu, c'est-à-dire l'amour du souverain bien, de la souveraine sagesse, de la concorde souveraine. Je pourrais donc encore définir ces vertus: *la tempérance c'est l'amour de Dieu, se conservant intègre et incorruptible; la force, c'est l'amour supportant facilement tout à cause de Dieu ; la justice, c'est l'amour ne servant que Dieu seul et par suite régissant avec droiture tout ce qui est soumis à l'homme; la prudence, c'est l'amour discernant judicieusement ce qui peut nous aider à arriver à Dieu ou ce qui peut nous détourner de lui.* »

Dans les œuvres d'art les vertus cardinales sont représentées sous les traits de femmes portant les attributs suivants :

- la prudence : miroir et serpent
- la tempérance : deux récipients avec de l'eau passant de l'un à l'autre
- la force : le glaive
- la justice : la balance

Les symboles :

- la foi : colombe ou croix tréflée (croix avec des trèfle aux bouts de chaque branche)
- l'espérance : une ancre ou une barque
- la charité : un cœur enflammé.